

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

---

(Du 1<sup>er</sup> février 1875.)

Le Conseil fédéral a autorisé son Département des Postes et des Télégraphes à passer avec le Gouvernement du Canton de Soleure une convention pour l'établissement d'un bureau télégraphique à *Egerkingen*.

---

(Du 3 février 1875.)

Le Conseil fédéral a décidé de répondre comme de droit à la communication qui lui a été faite par le Roi Alphonse XII d'Espagne, en date du 16 janvier, de son avènement au trône d'Espagne par l'assentiment des peuples, et de déclarer en même temps qu'il n'hésite pas à continuer avec le Gouvernement royal les relations diplomatiques amicales qui ont existé jusqu'ici entre les deux pays. De son côté, le Conseil fédéral s'efforcera de resserrer et de développer le plus possible les liens d'amitié qui unissent la Confédération suisse et l'Espagne.

---

Le Conseil fédéral a repourvu le Consulat suisse à Moscou et nommé Consul : M. Auguste *Fäsy*, de Zurich, de la maison *Fäsy* et *Luchsinger*, à Moscou, et Vice-Consul : M. Ferdinand *Luchsinger*, de Glaris, de la même maison.

---

Le Conseil fédéral a approuvé l'ordonnance sur le harnachement de cheval de la cavalerie suisse.

---

(Du 5 février 1875.)

Par dépêche du 2 courant, la Légation suisse à Paris a transmis au Conseil fédéral une déclaration du Gouvernement persan, datée du 5 décembre 1874, d'après laquelle l'Empire de Perse a adhéré à la Convention conclue le 22 août 1864 à Genève pour l'amélioration du sort des militaires blessés dans les armées en campagne.

---

M. J.-J. *Zundel*, d'Osterfingen (Schaffhouse), Vice-Consul suisse à Nice, a demandé, par lettre du 9 décembre de l'année dernière, sa démission des fonctions qu'il occupe depuis 1868, attendu que ses nombreuses occupations et ses fréquentes absences de Nice l'empêchent de s'occuper plus longtemps des affaires du Consulat. Le Conseil fédéral a accordé cette demande à M. Zundel, avec remerciements pour les services qu'il a rendus, et il a nommé à sa place M. Edouard *Fischer*, d'Unterseen (Berne), à Nice.

---

Le Conseil fédéral a décidé d'envoyer un prix d'honneur de fr. 1000 au tir militaire suisse qui aura lieu, dans le courant de cette année, à Winterthour.

---

M. le major H. *Cedraschi*, à Gossau (St-Gall), commandant du bataillon de carabiniers n° 10, ayant demandé, pour motifs de santé, sa démission, le Conseil fédéral la lui a accordée avec remerciements pour les services rendus.

---

Le Département des Postes et des Télégraphes a été autorisé à conclure avec le Gouvernement du Canton de Neuchâtel une convention pour l'érection d'un bureau télégraphique à *Cornaux*.

---

Le Conseil fédéral a nommé :

(le 30 janvier 1875)

Administrateur postal à Langenthal: M. Robert Rutz, de Hérisau, commis de poste à St-Gall;  
 » » » Samaden : » Christian Meuli, de Nufenen (Grisons), commis de poste à Coire ;

Commis de poste à Bâle :	M. Fritz May, d'Ormalingen (Bâle - Campagne), teneur de livres, à Bâle ;
» » » Berne :	» Charles-Emile Scheurer, de Cerlier (Berne), administrateur postal à Thoune ;
» » » »	» Léon Pasteur, de Prilly (Vaud), aspirant postal, à Berne ;
Télégraphiste à Mervelier :	M <sup>me</sup> Monnin-Dobler, de Mervelier (Berne) ;

(le 1<sup>er</sup> février 1875)

Télégraphiste à Filisur :	M. Jean Schmid, aubergiste, de Filisur (Grisons) ;
» » Therwyl :	» Oswald Bernhard, buraliste postal, de Therwyl (Bâle-Campagne) ;
» » Sempach :	M <sup>lle</sup> Marie Schürmann, aide de poste, de Sempach (Lucerne) ;

(le 3 février 1875)

Télégraphiste à Bellinzone :	M <sup>lle</sup> Rosina Franzoni, aspirante télégraphiste, de Locarno, à Bellinzone ;
------------------------------	---

(le 5 février 1875)

Télégraphiste à Madiswyl :	M. Jacques Berchtold, de Busswyl (Berne), à Dürrenroth.
----------------------------	---

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1875
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	06
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	06.02.1875
Date	
Data	
Seite	156-158
Page	
Pagina	
Ref. No	10 063 538

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.